



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2181

Approbation de la gratuité des collections permanentes du Musée des beaux-arts le 24 décembre 2022, en hommage à l'artiste Pierre Soulages

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETARE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIH (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2181 - APPROBATION DE LA GRATUITE DES COLLECTIONS PERMANENTES DU MUSEE DES BEAUX-ARTS LE 24 DECEMBRE 2022, EN HOMMAGE A L'ARTISTE PIERRE SOULAGES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En 2012, les collections du Musée des beaux-arts de Lyon se sont enrichies de trois œuvres provenant de la collection de Pierre Soulages :

- Brou de noix sur papier 60,5 x 65,5 cm, 1947, Peinture 202 x 143 cm, 22 novembre 1967 ;
- huile sur toile, Peinture 181 x 244 cm, 25 février 2009 ;
- triptyque, acrylique sur toile, grâce à une mobilisation exceptionnelle du Club du musée Saint-Pierre, de la Ville de Lyon, du Fonds régional d'acquisition des musées - Région Rhône-Alpes et Direction régionale des affaires culturelles - et du Cercle Poussin.

Les trois œuvres sont venues renforcer la collection du musée de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle et du début du 21<sup>e</sup> siècle. En octobre 2012, le musée a consacré une importante exposition à l'artiste en partenariat avec la Villa Médicis : Pierre Soulages, XXI<sup>e</sup> siècle. Cette présentation actualisait la recherche de Pierre Soulages sur l'outrenoir, c'est-à-dire sur les possibilités multiples de faire advenir la lumière au sein du noir, par le travail de la matière.

En 1946, Pierre Soulages quittait son Aveyron natal pour s'installer à Courbevoie, dans la banlieue parisienne. Dès octobre 1947, son envoi est remarqué au Salon des sur indépendants, où il expose trois peintures qui reprennent l'armature de ses premiers fusains, construits au moyen de fortes lignes noires mais qui font jouer en plus des effets de lumière. Durant toute sa carrière, Pierre Soulages est resté fidèle à son engagement en faveur d'une peinture abstraite et à l'usage toujours renouvelé d'une couleur : le noir. L'artiste est un des rares représentants de l'abstraction qui traverse le 20<sup>e</sup> siècle et le début du 21<sup>e</sup> siècle. Sa peinture témoigne d'une extrême contemporanéité : invention permanente des outils, adaptation des formats pour une plus juste adéquation du geste, renouvellement des principes d'accrochage en suspendant les toiles dans l'espace comme l'artiste l'avait expérimenté à Lyon, au musée Saint-Pierre en 1987, dans une exposition qui a fait date.

Afin de rendre hommage à cet artiste et de faire découvrir ou redécouvrir au plus grand nombre les trois œuvres présentes au sein de ses collections, il est proposé la gratuité d'entrée aux collections permanentes du Musée des beaux-arts, le 24 décembre 2022, jour anniversaire de sa naissance.

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

**DELIBERE**

La gratuité d'entrée aux collections permanentes du Musée des beaux-arts est approuvée le 24 décembre 2022, par dérogation à la délibération n° 2022/2039 approuvée au Conseil municipal du 10 novembre 2022.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET